

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

(PUBLIÉ PAR)
L'Imprimerie Yamaska
(INCORPORÉE.)

LA NOUVELLE ANNEE

Dans quelque vingt-quatre heures, se terminera l'année 1922. Selon l'usage, dans ce numéro de notre journal qui sera le dernier de l'année 1922, nous ferons quelques considérations sur l'année qui vient de s'écouler, et qui a été assez remarquable pour la ville de St-Hyacinthe.

1922 a été un peu ce que nous souhaitions qu'elle fût, en décembre 1921, et ce qu'elle devait être suivant nos prévisions d'alors.

En décembre 1921, nous étions en pleine tourmente de cette politique municipale qui a paralysé nos affaires en 1920 et 1921, pour faire place aux discussions les plus acerbes que nous ayons eues dans notre histoire civique, discussions soulevées par un clan politique décidé à tout utiliser pour triompher de ses adversaires. Les journaux qui nous étaient opposés remplissaient leurs colonnes d'articles où la virulence et l'injure étaient au diapason des déclamations emportées du groupe qu'ils supportaient.

Nous demandions, dans le temps, que 1922 fasse cesser cet état de choses si disgracieux et si nuisible au progrès public. C'est ce qui est arrivé. Les événements violents, qui devaient se produire pour balayer cette atmosphère de suspicions et de troubles dans laquelle nous vivions, se sont produits et un peu plus tôt encore que nous ne le prévoyions.

La clef de voûte du temple de discorde est tombée dès février dernier, et en juillet suivant, le reste des pierres qui le composaient croulait sous la poussée populaire.

Le calme a été rétabli, les discussions oiseuses ont cessé, et la ville s'est remise au travail.

Dans le domaine municipal, il s'est produit d'excellentes choses. Les taxes ont été réduites, et considérablement. La ville est devenue propriétaire d'une bâtisse qui lui servira d'Hôtel-de-Ville, et dans laquelle les archives municipales seront à l'abri des dangers de destruction par l'incendie. Et, cet édifice, elle l'a acheté à des prix et conditions exceptionnellement avantageux. On peut dire que par cette transaction, le conseil municipal a sauvé, au bas mot, aux contribuables, une somme d'au moins vingt-cinq mille dollars qu'il aurait fallu dépenser en plus, si on avait été obligé de construire un Hôtel-de-Ville équivalant, en valeur, aux bâtisses dont on a fait l'acquisition.

Une nouvelle industrie, la U. S. Knitting Co., s'est aussi établie à Saint-Hyacinthe. Elle n'est pas très considérable pour le moment, mais il se peut que, d'ici à quelques mois, cette compagnie décide de construire une usine assez vaste pour quadrupler le nombre de mains qu'elle emploie actuellement.

Sous le rapport industriel, l'année se termine avec les plus brillantes prévisions. Toutes nos manufactures sont en activité, et le maire s'occupe actuellement de deux ou trois projets d'établissements industriels nouveaux pour notre ville. Aujourd'hui même, il a une entrevue avec un capitaliste américain qui se propose d'établir une manufacture dans la province.

En résumé, l'année 1922 a été un progrès considérable au point de vue municipal sur 1921. Il n'y a aucun doute que 1923 verra un accroissement considérable de ce progrès que les gens de Saint-Hyacinthe ont surtout à coeur, puisqu'il est la base du bien-être de toutes nos familles et de toutes nos institutions.

Dans le domaine de notre politique fédérale, au point de vue local, il y a eu aussi une amélioration qui était nécessaire, et qui contribue pour beaucoup au bon renom de notre comté. Sur les derniers jours de 1921, nous nous sommes débarrassés d'un politicien dont nous préférons ne pas mentionner le nom dans nos colonnes, mais dont le triste souvenir est à la mémoire de tous, et nous l'avons remplacé par un citoyen qui fait honneur à notre comté, M. René Morin, et qui rendra des services considérables à son pays par ses connaissances, son esprit de travail et sa probité remarquables.

Dans le domaine provincial, les premiers jours de 1922 ont vu la démission de notre représentant depuis 1919 dans des conditions tellement tristes que nous ne voulons pas les rappeler. Nous sommes en core sans député, mais il est à espérer que 1923 nous en donnera un qui saura réparer, autant qu'il est possible de le faire, le mal qui nous a été fait par le dernier que nous avons eu.

Mil neuf cent vingt-trois s'annonce sous les plus heureux auspices, et nous souhaitons que ces belles espérances se réalisent pour le bonheur de toutes nos familles,

Messe de Minuit

Cette année, comme la chose se fait depuis nombre d'années par suite d'un privilège spécial, à l'église Notre-Dame du Rosaire, il y aura messe de minuit à l'occasion du Jour de l'An. Cette messe sera précédée d'une heure d'adoration.

Remerciements

La famille Clément Rivet remercie bien cordialement toutes les personnes qui, à l'occasion de la mort de Mme H. Rivet, ont daigné, de toute manière, lui témoigner des sympathies.

DE BELLES ETRENNES POUR NOTRE POPULATION

Le conseil municipal a, cette année, les plus belles étrennes à offrir à notre population.

Le maire Bouchard vient de conclure, dans la matinée, un arrangement avec M. Miller, le représentant de manufactures américaines, dont nous parlons dans notre premier article, et le gérant général de la compagnie U. S. Knitting, arrangement en vertu duquel cette compagnie a décidé de construire une importante manufacture à Saint-Hyacinthe, dans les premiers mois de 1923. M. le maire était accompagné de notre actif président de la Chambre de Commerce locale, M. Fabien Philie, et M. Schwartz, agent industriel de la ville.

L'arrangement comporte, sur une échelle réduite, les mêmes conditions qui ont précédé l'établissement de la Canadian Manhasset Cotton Company. Les citoyens donneront un site d'une valeur de quatre mille quatre cents dollars, et le conseil consentira, sujette à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil, une exemption de taxes municipales pour dix ans. Le conseil municipal fera aussi les trottoirs et les égouts nécessaires au service de la nouvelle manufacture. L'eau sera aussi conduite sur les lieux, et les rues attenantes à la manufacture seront éclairées comme les autres.

Cette manufacture se propose d'employer cent personnes, et d'investir entre cent cinquante et de deux cent mille piastres de capital dans ses affaires.

L'arrangement a été accepté de part et d'autre, et les plans de la nouvelle industrie seront préparés dès la semaine prochaine. Elle devra être prête pour occupation le 15 juin prochain.

Le maire, le conseil de ville et le président de la Chambre de Commerce ne pouvaient faire d'étrennes plus agréables à notre population.

Funérailles du Dr O. Jacques

Les funérailles du docteur Olivier Jacques, de cette ville, dont la population de St-Hyacinthe et de toute notre région a appris la mort subite, la semaine dernière, avec surprise et regret, ont eu lieu mardi de cette semaine, à dix heures, à l'église cathédrale. Elles ont été des plus imposantes:

Le cortège funèbre a laissé la demeure du défunt, rue Mondor, pour se rendre à la cathédrale, à dix heures moins un quart. Une voiture chargée de fleurs précédait le corbillard, puis venait le Dr Ulric Jacques, frère du défunt, qui conduisait le deuil, et suivait le long cortège composé du maire Bouchard et des membres du Conseil de Ville, de tous les notables de la ville et de représentants de toutes les classes de la société. On estime que c'est un cortège funèbre des plus considérables que l'on ait encore vus à St-Hyacinthe, ce qui témoigne de la popularité et de l'estime dont jouissait le regretté défunt.

Entr'autres personnes qui suivaient le deuil, nous avons remarqué particulièrement M. H. St-Amant, de Montréal, beau-frère du défunt, MM. J. R. et Georges-Emile St-Amant, ses neveux, aussi de Montréal, M. Denis Rivest, de Granby, son oncle, MM. Alphonse et Louis Rivest, aussi de Granby, ses cousins, et M. Joseph Isabelle, de Granby. Nous avons remarqué aussi l'hon Dr Choquette, de St-Hilaire, le Dr Verdon, de Granby, le notaire Lavimodière, de Montréal, le Dr Eugène St-Jacques, de Montréal, MM. Félix, Vincent, Hec-

tor et Philippe Bourgouin, de Montréal.

Le service funèbre a été chanté par M. le chanoine Senécal, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés St-Pierre, vicaire à la cathédrale, et Petit, du séminaire de St-Hyacinthe. La messe des morts harmonisée a été chantée par la chorale.

Témoignages de sympathie

Tributs floraux: la famille St-Amant, une croix; le docteur W. Jacques, une croix; les familles Isabelle et Rivest, J. L. Guillet, Félix et J. St-Vincent, C. Pepin, Sylas Duclou, J. A. Godard, Auguste Larivière et Victor Flibotte, T. D. Bouchard, Dr Aug. St-Jacques, J. C. Lacroix, et l'Association Libérale, des couronnes; les familles Arthur Belliveau, Louis Payan, et la Cour Xénophon des Forestiers Indépendants, des gerbes; la famille Antonio Godbout et le Magistrat Marin, des ancrs; la famille René Morin, un croissant; les familles W. Gilby et Charbonnel, une croix; une couronne: MM. Arthur Morin, Marc St-Jacques, H. Brunelle, D. Jacob, Ernest Benoit, E. Pion, Omer Benoit, Dr Sauvé, Valmore Arcand, Georges Richer, Rodolphe Brassard, Ovide Robert, Octave Robillard, Hector Leduc, Nazaire Arcand, W. Barbeau, Nap. Hamel, Dr A. Bédard, Adélar Gosselin et Ovide Berthiaume; la famille J. O. Beauregard et le Conseil de Ville, des coussins.

Des offrandes de messes: Les familles Hector Bourgouin, Fabien Philie, Gustave Gagnon, T. H. St-Germain, Charbonneau, Elzéard Deschamps, J. St-Pierre, Gédéon Beaupré, Albert Chevalier, H. St-Amant, Jos Bouchard, J. I. God-

bout, Uldéric Hébert, J. H. Petit, Théophile Lessard, Fabien Nolin, Nazaire Casavant, J. L. Casavant, J. L. Champagne, Gaspard Turcot, B. Sanson, Adélar Tétrault, J. L. Cormier, C. E. Lemieux, Michel Bousquet, Oscar Belisle, Georges Cayer, Gaston Nolin, Honoré Robert, George Côté, Mlle Emilie Chicoine, Gabrielle Jacques, Pauline Normandin, Mlles Morier, Dr et Mme Dagniau, un groupe de Dames amies, MM. les médecins de St-Hyacinthe.

Bouquets spirituels: M. et Mme Jos Frigon, la famille Z. Bazinet, la famille Albert Lussier, M. et Mme O. Desmarais, M. et Mme Albert Borduas, Mme Armand Séguin, la famille H. Bergeron, la famille Charles Lanctôt, Mlle M. Thibault, M. et Mme G. Borduas, M. L. A. Brodeur, la famille Lalime, Mme Ernest Dubuc, M. J. Turcotte.

Des télégrammes de sympathie ont aussi été reçus de la part de la famille Arthur Côté, de Montréal, du Dr E. P. Verdon, de Granby, de M. M. Marion Dupuis, de South Bridge, de Mme M. Gagnon, de South Bridge, de Mme L. A. T. Dion, de Montréal, de la Cour Xénophon, des Forestiers Indépendants de St-Hyacinthe, de la part du Conseil de ville et de plusieurs autres.

Nous réitérons à la famille du docteur Olivier Jacques l'expression de nos plus sincères condoléances.

Feu M. Amédée Grondin

Nous avons appris avec regret le décès de M. Amédée Grondin, père, de cette ville, décédé jeudi matin, à l'âge de 61 ans. M. Grondin était un vieux citoyen bien connu de tous à St-Hyacinthe.

Il laisse pour déplorer sa perte, son épouse, née Léda Fecteau, deux fils, MM. Wellie et Amédée Grondin, de cette ville, deux filles, Georgine (Mme L. P. Gendreau) et Mlle Yvonne, toutes deux aussi de cette ville.

Les funérailles du regretté M. Grondin auront lieu demain matin, samedi, à l'église cathédrale, à 8.30 heures. Parents et amis sont priés d'assister à ces funérailles.

Nos sympathies à la famille Amédée Grondin.

L'affaire Blanchette

L'enquête préliminaire, dans la cause du notaire Horace St-Germain, syndic autorisé dans la faille de la Crémérie de L'Economie, contre Louis-Joseph Blanchette, accusé de parjure, qui devrait s'ouvrir jeudi de cette semaine, à dix heures de l'avant-midi, devant le magistrat Emile Marin, a été remise au cinq janvier prochain, le dit Blanchette restant en liberté sous caution jusqu'à cette date.

La raison pour laquelle cette enquête a été retardée, c'est que l'avocat qui devait défendre la cause de Blanchette ne s'est pas rendu à St-Hyacinthe. A dix heures de l'a-

vant-midi, hier, lorsque la cour a ouvert, l'avocat de Blanchette n'était pas encore arrivé. On a fait quand même l'appel des témoins, et on a ajourné à deux heures de l'après-midi, espérant que Mre Senécal, procureur de l'accusé, arriverait par un des trains du midi; mais comme il n'était pas encore présent à deux heures, l'avocat de la partie plaignante a demandé que la date de l'enquête soit retardée jusqu'au cinq janvier, ce qui a été accordé. Le magistrat Marin, cependant, a bien averti Blanchette qu'à cette date l'on procéderait, que son avocat vienne ou non.

Concours de Dames

Il y a quelque temps un concours était conclu entre deux des meilleurs joueurs de dames de notre ville, MM. St-Amant et Blanchard. Si les vrais bons joueurs de dames ne sont pas très communs, dans notre ville, ceux du moins que nous avons en sont de très fervents et de très passionnés. Aussi, ce concours n'a-t-il pas manqué d'exciter on ne peut plus vivement leur intérêt.

Il a été convenu, dans les arrangements de ce concours, qu'il se ferait selon les règlements de la Ligue des Clubs de Dames d'Amérique, et pour un enjeu de \$25.00 et le titre de champion pour St-Hyacinthe, les vingt-cinq dollars et le titre devant échoir à celui qui serait le meilleur dans sept parties jouées. Et un juge et deux personnes pour marquer le temps ont été choisis.

Jusqu'ici, six parties ont été jouées. M. Blanchard en a gagné deux et M. St-Amant, deux aussi. Les deux autres parties ont été déclarées nulles. La dernière partie du concours devait se jouer dimanche dernier, mais par suite d'un différend qui est survenu, la partie a été remise à plus tard, en attendant que le juge ait pris une décision tranchant ce différend. Cette décision est attendue avec la plus grande anxiété par tous ceux qui s'intéressent au concours.

Résolutions de Condoléances

A une assemblée des Marchands Détaillants du Canada, tenue à St-Hyacinthe, le 27 décembre 1922, à laquelle plusieurs membres du bureau exécutif étaient présents, il a été proposé, secondé et approuvé à l'unanimité:

Que les membres du district de Saint-Hyacinthe ont appris avec une vive douleur la mort de leur confrère et directeur, M. F. X. Leblanc, marchand de St-Jude, comté de Saint-Hyacinthe.

Que l'Association des Marchands Détaillants du Canada offre à sa famille éprouvée l'expression de ses condoléances les plus sincères.

Que la copie des présentes résolutions soit transmise aux journaux locaux pour publication.

Par ordre du Bureau Exécutif, G. L. Proulx, président.

Un peu de Zootechnie

LES JEUNES BESTIAUX

C'est à ce temps de l'année que les animaux en croissance commencent, dans bien des fermes, un régime de diète très sévère. Entrés à l'étable après avoir refait tant bien que mal dans des pâturages douteux une santé également douteuse, voilà qu'ils vont voir s'ouvrir à nouveau une ère de privations dont leur propriétaire est responsable, bon gré mal gré.

En effet, la saison passée n'a pas valu grand chose pour l'enrichissement du "magasin", (ce que l'on pourrait comparer au garde-manger des habitations humaines). Et comme l'argent est rare, il est plus que probable que les dépenses seront minimales; j'admets aisément que nul n'est tenu qu'à ce qu'il peut faire, mais cela n'empêchera pas le bétail d'avoir un peu faim.

Malgré les nécessités de l'heure présente, il n'est pas mauvais toutefois de faire remarquer certaines choses relatives à la croissance des individus. Ceux qui traversent la crise actuelle pourront en bénéficier, et qui sait? peut-être que certaines taurailles trouveront la vie moins dure, à la suite de la bonne action que nous posons en prenant leur part et que le lecteur continuera en retardant autant que possible le moment des parcimonies mal calculées.

LA CROISSANCE DU JEUNE ANIMAL

Cette période est sûrement la plus importante en conséquence sur toutes les manifestations de la vie de tout animal. Les Anglais, qui sont de très bons éleveurs, disent "qu'un animal ne devrait jamais perdre, pendant toute la période où il grossit, une seule livre de sa première graisse". Rien de plus vrai: aussi rien n'est moins difficile à comprendre.

Les parents, en donnant l'existence à leur rejeton, l'ont aussi doté d'une bonne quantité de caractères qu'ils ont eux-mêmes possédés et que l'éleveur désirerait voir apparaître chez le jeune. Pour que les aptitudes des ascendants puissent se développer chez le rejeton, il faut que celui-ci n'ait aucune entrave dans l'augmentation régulière de son poids et de ses forces.

S'agit-il, par exemple, de l'aptitude laitière? Il est évident que la génisse bien en chair, et de santé forte, à l'âge de trente mois, vaudra beaucoup plus que la génisse de même valeur dont la croissance n'aurait été qu'une suite de retards et d'amaigrissements au moment de la stabulation.

Et puis, ou la vache restera petite, ou bien, elle retardera sa production pour se donner la masse de chair convenable. Bref, vous le savez comme moi, il faut donner à manger au bétail, surtout lorsqu'il est jeune. C'est d'après tous les essais des fermes expérimentales payées pour cela, ou des agriculteurs qui paient eux-mêmes pour l'apprendre, la seule méthode d'élever du "stock" qui ait une valeur productive normale.

LA PRODUCTION DU LAIT OU DE LA VIANDE.

Beaucoup de régions de la province n'ont pas des prairies florissantes; voilà un écueil. En voici un autre: l'époque de séquestration des animaux dans un étable est également longue. La plus petite observation dans les régions à climat tempéré nous renseigne bien là-dessus: les animaux ont été faits pour manger de l'herbe douze mois par année. Si nous avons reculé les

limites des terrains en culture au delà des régions tempérées, rien n'empêche que les bestiaux ne restent ce qu'ils sont.

Il faut donc que nous tenions autant que possible à rapprocher l'alimentation des animaux de la façon naturelle au bétail: consommation d'herbes, ou légumes, ou tout autre végétal "nature".

Dans la production de la viande, le facteur pâturage est de première importance. Aussi nous sommes payés pour le savoir! Dans la production du lait, même chose; et vraiment nous avons payé assez cher pour l'apprendre que personne ne devrait l'ignorer.

L'aptitude laitière des vaches n'est pas plus particulière à la vache qu'à une autre espèce: la bête à cornes ne doit fournir, d'après le plan naturel, que ce qu'il faut de lait à son petit. Nous avons étendu cette fonction, d'après des méthodes raisonnées, non pas à une lactation de quatre ou cinq mois mais à une production continue de douze et, par certains traumatismes, de vingt quatre mois...

C'est anormal; dans la transmission des caractères, il faut combattre la tendance naturelle à la vache à revenir à sa production ordinaire.

Une des meilleures chances que nous puissions donner à la bête laitière de revenir à ses anciennes traditions est justement une alimentation parcimonieuse, pendant la lactation, une alimentation faible, pendant sa période d'accroissement, et un appareillage défectueux des reproducteurs.

CONCLUSION

Récapitulons. Les vaches ont en elles toutes les intentions possibles de tarir. C'est un écueil pour l'industrie de la production du lait.

D'autre part, si par un appareillage mauvais des reproducteurs, la jeune et future vache n'a pas la glande mammaire bien développée (héréditairement), nous trouvons là une autre raison capitale d'une lactation faible.

Enfin, si par un régime diététique nous aidons la jeune femelle dans toutes ses tentatives de "retour en arrière", cause d'une stabulation trop longue, d'une nourriture trop parcimonieuse, et à cause des aliments à demi truqués, (foins secs, pailles, etc.) nous réussissons pleinement à n'avoir que des sujets assez peu valeureux. Et voilà comment nous trouvons parfois, lorsque la Providence ménage les fruits de la terre, que la tâche d'éleveur est rude et assez ingrate.

Il ne faut pas perdre courage et nous aider nous-mêmes, dans cette partie du grand "combat pour la vie". Car nous pouvons le gagner.

L. G. FORTIZ.

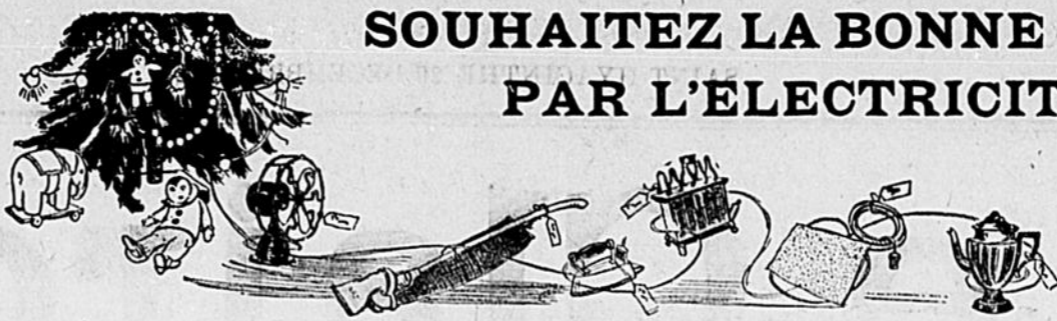
FRUITS, FRUITS, FRUITS

J'ai encore en mains un très bel assortiment de pommes pour les fêtes. C'est le temps de venir me voir pour ceux qui n'ont pas encore fait leur provision et de choisir dans les variétés suivantes: King Spy, Russet, Baldwin, etc. J'ai aussi un char d'oranges; que les mamans économisent en venant les acheter à la caisse.

B. Wester,
Commerçant de fruits,
70 Cascades.

15-22-29 D. 5 J.

BIERES et PORTERS DOW
LES MEILLEURS EXTRAITS DE HOUBLON ET D'ORGE.



SOUHAITEZ LA BONNE ANNEE PAR L'ELECTRICITE

Chaque fois qu'il surviendra un ouvrage difficile dans la maison, les CADEAUX ELECTRIQUES le feront: Balayage, Repassage ou Couture. Ils feront aussi bien nombre d'autres travaux moins fatiguants. Ils font renaitre chaque jour les bons souhaits du Nouvel An.

Faites réellement plaisir en rendant moins lourde la tâche du ménage—électriquement.

QUE CE SOIT UN 1923 ELECTRIQUE

Poêles Electriques	Chaufferettes	Machines à Laver
Fers à Repasser	Lampes Portatives	Bouilloires à Thé
Grille-pain	Fers à Friser	Théières
Grils	Tubes d'Immersion	Percolateurs
Coussins	Vacuettes	Vibrateurs
		Moteurs pour Machines à Coudre.

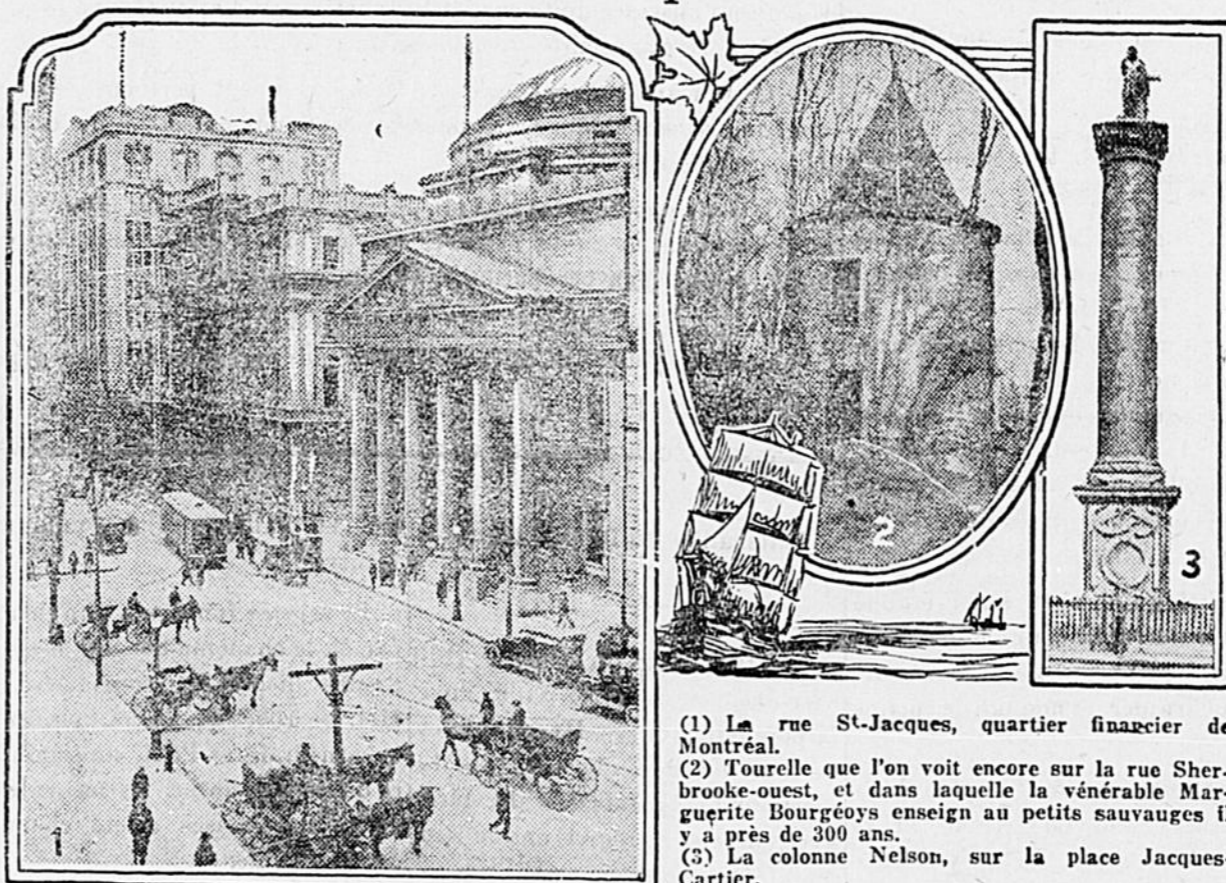
"Que la Nouvelle Année vous apporte Santé, Bonheur et Prospérité"

C'est le souhait que vous fait la

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED



Montreal, la Métropole du Canada



(1) La rue St-Jacques, quartier financier de Montréal.
(2) Tournelle que l'on voit encore sur la rue Sherbrooke-ouest, et dans laquelle la vénérable Marguerite Bourgeoys enseigna aux petits sauvages il y a près de 300 ans.
(3) La colonne Nelson, sur la place Jacques-Cartier.

La célébration récente du centenaire du Board of Trade de Montréal, a rappelé à la mémoire de ceux qui connaissent la première partie du siècle dernier, le souvenir du développement original de la ville de Montréal comme centre industriel et commercial et comme port de mer. Dans le cours des cent années qui viennent de s'écouler, l'ancienne Ville-Marie a passé du rang de gros bourg, à celui de métropole du Canada, possédant le quatrième port en importance en Amérique du Nord. La colonisation du pays, l'augmentation de sa population, le perfectionnement des moyens de communication, tant par terre que par eau, en ont fait une des villes importantes du monde, un centre de trafic unique dans le Dominion et dont le développement est encore loin de son apogée. Car il serait difficile de pronostiquer à l'heure actuelle quelle place, Montréal est appelée à occuper en Amérique.

Admirablement située sur le fleuve St-Laurent, au pied du majestueux et verdoyant Mont-Royal, la cité s'élève sur la rive est de l'île vaste qui porte son nom, à l'endroit où se trouvait autrefois la bourgade huronne d'Hochelega, visitée par le valeureux explorateur Jacques Cartier, lors d'un voyage qu'il fit au Canada en 1535. Ce n'est que cent ans plus tard cependant, que furent faites les premières tentatives de colonisation dans cette partie de la Nouvelle-France, lorsqu'en 1642, Maisonneuve et ses quelques compagnons remontèrent le fleuve, bravant les dangers de toutes sortes semés sur leur route, pour fonder sous l'égide de la Vierge, le bourg de Ville-Marie, dont le nom devait,

dans la suite être changé en celui de Montréal.

Quelle transformation s'est opérée depuis cette époque lointaine! Montréal compte aujourd'hui près de 800,000 âmes de population, en majeure partie canadienne-française; elle est le terminus de nombreuses lignes de chemins de fer et elle peut à juste titre s'enorgueillir de posséder le port le plus important du Canada et l'un des mieux outillés de l'Amérique du Nord. Quoiqu'il soit situé à près de mille milles dans l'intérieur du pays, les gros océaniques y arrivent facilement, grâce aux travaux qui ont été effectués pour rendre sûre, la route du St-Laurent.

La métropole est riche en droits historiques et ce serait une erreur de croire qu'elle a été progressivement livrée à l'oubli. Elle a un caractère d'ancienneté qui l'on remarque toujours dans certaines parties de la ville de Québec. Elle a encore son vieux quartier, avec ses rues étroites et ses antiques maisons de pierre, dont plusieurs datent du régime français, et parmi les vieilles bâtisses que l'on cite à l'attention des visiteurs, le Château de Ramezay n'est pas le moins intéressant. Construit en 1705, aux plus beaux jours de la colonie française, il a subi avant et après la Conquête, des fortunes diverses qui en ont fait l'une des plus curieuses reliques de cette époque de notre histoire. Depuis quelques années, il a été transformé en musée et prêt pour cette fin à la Société des Numismates, qui a réuni à l'intérieur de ses vieilles murailles, toutes sortes de souvenirs se rapportant à la Nouvelle-France et au vieux Montréal.

Montréal possède plusieurs beaux

monuments élevés soit à la mémoire de ses héros, soit à celle de ses hommes publics. Ses églises sont riches et spacieuses; ses maisons d'éducation sont nombreuses et fournissent une saine éducation à toutes les classes de la population; ses hôpitaux sont vastes et modernes; ses grands magasins rivalisent avec ceux des centres américains et ses industries sont multiples. La plus grande compagnie de transport du monde entier, le Pacifique Canadien, a établi à Montréal ses quartiers-généraux et c'est des bureaux de la gare Windsor, que sont dirigées les destinées de cette puissante organisation de chemins de fer et de navigation. Les deux principales gares du Pacifique Canadien dans la ville sont celle de la rue Windsor, d'où partent les trains à destination des provinces maritimes, de l'Ouest canadien et de Toronto, et celle de la Place Viger, qui sert de terminus aux trains qui desservent le district des Laurentides et la région de Québec. La Compagnie possède encore dans l'est de la métropole, les vastes usines Angus, qui couvrent une superficie de 200 acres de terrain et qui emploient en temps normal, près de huit mille ouvriers.

Montréal compte plusieurs excellentes hôtelseries, parmi lesquelles le Windsor, le Ritz-Carlton, le Queens et le Viger tiennent les premières places. Ce dernier est la propriété du Pacifique Canadien et fait partie de la chaîne d'hôtels que cette compagnie a construits à travers le Canada pour recevoir les voyageurs. Le Mont-Royal, un nouvel hôtel actuellement en construction dans le centre des affaires, sera lorsqu'il sera terminé, le plus considérable du pays.

Propriété à Vendre

M. Bouchard, ayant acheté un terrain pour se construire une nouvelle résidence, offre en vente la jolie propriété à deux logements qu'il occupe actuellement, à l'angle des rues Girouard et Laroque.

TERRE A VENDRE

Une terre de 156 arpents, bien bâtie, avec sucrerie de 3000 vaisseaux possibles, dans le quatrième rang de St Charles. Pour prix et conditions, s'adresser à Napoléon Guilbert, St-Charles, ou à T. D. Bouchard, au bureau du Clairon.

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES

EMPLOI DEMANDE

Un comptable possédant 4 années d'expérience demande un emploi dans un bureau ou dans un magasin comme commis. S'adresser à J. Armand Laflamme, 64 rue St-Paul Ville.
j.n.o.

ON DEMANDE

On demande pour immédiatement un "storage" et un expéditeur expérimenté. S'adresser à The Maple Leaf Overall
42 1/2 Mondor Ville
jno

Chambre à louer

Dames et Demoiselles trouveront toujours de très belles chambres à louer, à de bonnes conditions, chez M. Léopold Reeves, coin des rues Bourdages et Cascades. Ces chambres sont pourvues de toutes les commodités. Un très bon règlement dans la maison. L'endroit idéal pour avoir une chambre.
jno

A LOUER

Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger. Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon.
jno

A LOUER

Beau logement de six pièces avec chambre de bain. Conditions faciles d'ici au premier mai. Ce logement sera libre pour cause de départ.
L. P. Gendreau
148a, rue Concorde, Ville.
jno

TERRAINS A VENDRE

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à:

MADAME L. B. COUCKE,
368 rue Girouard.
jno

MACHINERIE A VENDRE

Poulies en bois et en acier, chaînes de suspension, arbres de couche, (shaft) de différentes dimensions, aussi machines à coudre et accessoires pour manufactures. S'adresser à Maple Leaf Overall Co., 42 1/2 rue Mondor.
jno

PROPRIETE A VENDRE

Une des plus belles places de la rue Girouard celle de M. P. Lassonde au No 137. Revenu \$1,200.00 par année.
jno

PIEDS DE LAMPES

Pieds de lampes de plancher, diverses sortes de bois, acajou solide et imitation d'acajou, etc. Prix très bas. Joseph Borduas, 11 rue Saint-Louis, Village Saint-Joseph.
15-22-29 D.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le 26 janvier 1923, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route rurale No 1 de ST-MARCEL, à commencer le 1er avril 1923 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-MARCEL, et au bureau du Surintendant du district où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

BUREAU DU SURINTENDANT DU DISTRICT POSTAL.
Montréal, le 11 décembre, 1922.

J. TAYLOR

Surintendant Intérimaire

15-22-29

CASTORIA

Pour bébés et Enfants.
C'est la Sorte que Vous Avez Toujours Achetée.
Porte la Signature de Chat. H. Fletcher

LE FOYER

NOEL DE BEBE

Noël ! petite mère, entends sonner la cloche :
 Ding, din, don, ding, din, don, j'aime sa grosse voix
 Qui monte dans les airs, mais Jésus qui s'approche,
 Penses-tu qu'il ait peur de ce bruit-là parfois ?
 On le dit si mignon. Et puis, petite mère,
 Comment vient-il du ciel ? Il fait si froid dehors,
 A-t-il sa limousine avec calorifère ?
 Et tous ses beaux joujoux, qu'est-ce qu'il fait alors ?
 Peut-il tout apporter ? Ira-t-il chez Hélène,
 Cette pauvre petite, hier soir qui pleurait ?
 Jésus, lui, pleure-t-il ? Ca lui fait de la peine
 De laisser sa maman, dis ? Si elle venait
 Avec lui ? Moi je sais que j'aurais une place
 Pour t'emmener sur terre, il te faudrait venir,
 Je ne pourrais, sans toi : je t'aime trop, embrasse
 Ton Bébé ! puis allons voir Jésus. Me guérir,
 Je lui demanderai... Mets-moi ma capeline,
 Mon manteau le plus chaud. Et prends-moi dans tes bras,
 Petite mère, viens, mène ta Jaqueline
 Voir le petit Jésus, à l'église, là-bas...

Madeleine LE BLEIZ

Reve de Noel

Voici Noël : Je rêve à l'humble maisonnette
 Des simples et des inconnus ;
 Je rêve un bon gros feu de cèdre et d'épinette
 Pour chauffer les pieds qui sont nus.

Je rêve que les bons, dont la vie est amère,
 Ce soir ne sont pas oubliés,
 Et que les petits sans famille et sans mère
 Ont des joujoux dans leurs souliers.

Je rêve que les morts, nos chers vieux et nos vieilles,
 Viennent comme un rendez-vous,
 Les hommes vigoureux et les femmes vermeilles,
 Pour manger le pain avec nous.

Je rêve qu'aux détours sinistres de la route
 On ne voit plus personne errer ;
 Je rêve qu'il n'est plus de grande âme en détoute,
 Ni de beaux yeux faits pour pleurer.

Je rêve pour les fils de la noble souffrance
 La promesse des jours plus beaux ;
 Je rêve plus d'amour, surtout plus d'espérance,
 Et moins d'oubli sur les tombeaux !

Je rêve un avenir radieux et prospère
 Pour mon pays et pour ses loix ;
 Je rêve un Canada qui garde et qui vénère
 Les doux cantiques d'autrefois !

BLANCHE LAMONTAGNE.

LA CHARITE

Je suis la charité, l'amie
 Qui se réveille avant le jour,
 Quand la nature est endormie
 Et que Dieu m'a dit : "A ton tour" !...
 Oh ! donnez pour que je donne :
 J'ai des oiseaux nus dans mon nid.
 Donnez, méchants, Dieu vous pardonne,
 Donnez, ô bons, Dieu vous bénit.
 Heureux ceux que mon zèle enflamme.
 Qui donne aux pauvres, prête à Dieu.
 Le bien qu'on fait parfume l'âme ;
 On s'en souvient toujours un peu !
 Le soir, au seuil de sa demeure,
 Heureux celui qui sait encor
 Ramasser un enfant qui pleure
 Comme un avaré un séquin d'or !

Victor Hugo.

LA POULARDE DE NOEL

CONTE DE GASCOGNE

L'aïeule était étendue, pâle et sans force, sur le grand lit à baldaquin qui tenait tout un des côtés de l'étroite cuisine. Ses yeux brillaient de fièvre, et ses mains maigres et sèches s'agitaient sur la couverture de laine grossière, tandis que sa bouche édentée machonnait des paroles sans suite.

Le jour se levait à peine. La neige, qui était tombée en abondance les jours précédents, durcissait la caresse glaciale de l'âpre bise de décembre, qui soufflait sans relâche sur la campagne et secouait désespérément les branches dégarnies des arbres de la forêt voisine.

Un vol de corbeaux croassaient dans la plaine, mêlant leurs cris fureux aux plaintes lugubres du vent...

Soudain, la malade se souleva sur sa couche.

— Où es-tu, Janicot ? interrogea-t-elle.

— Ici, près de vous, bonne-maman, répondit la voix faible d'un petit garçon assis au pied du lit sur une chaise basse.

— Quelle heure est-il ?

— Pas loin de sept heures.

— C'est aujourd'hui la veille de Noël, n'est-ce pas ?

— Oui, grand'mère.

— Tout le monde réveillonnera ce soir, dans le pays, en rentrant de la messe nocturne... nous seuls, ne ferons pas la fête... Je voudrais bien avoir la force d'accompagner nos voisins !

— Vous n'y pensez pas, grand'mère ? répliqua l'enfant d'une voix sage et grave déjà. Faible et grelottante de fièvre comme vous êtes depuis si longtemps ! Vous ne pourriez seulement pas soulever vos pieds.

— Cependant je... oh !... et sa phrase se termina dans un long soupir.

— Que désirez-vous grand'mère ? allons, dites-le moi.

— Je voudrais manger de la poularde rôtie ce soir... à minuit...

— Hélas ! grand'mère, vous savez bien que c'est impossible ; nous n'avons plus une tête de volaille dans le poulailler et nos tiroirs sont vides de pièces blanches.

— Je le sais, mon petiot, aussi je ne demande rien, j'é mets un désir simplement. Je suis vieille, âgée, malade... et j'ai peur de ne pas voir l'année prochaine... alors... je...

— Oh ! mémé ! pouvez-vous parler ainsi ? Vous voulez partir, me laisser tout seul sur la terre... Ce n'est pas bien... Vous êtes robuste encore, et ce n'est pas le malheureux rhume qui vous fatigue en ce moment qui vous emportera...

— Je voudrais bien te croire, mon Jeannot, mais je n'ose l'espérer... Qui sait ? un bon dîner me remettrait peut-être et je sens que le réveillon de ce soir me ferait du bien. C'est que, vois-tu, mon fils, c'est la

première fois de ma vie que je ne célébrerai pas Noël, et cela me fait gros cœur !

... Mais une violente quinte de toux l'empêcha de terminer sa phrase.

— Ah ! si je pouvais satisfaire ce caprice, murmura l'enfant, il y a des gens riches, dans notre village et...

Un pli profond se creusait entre ses deux sourcils.

Soudain, il se leva, chaussa ses sabots, enfonça sur sa tête son gros béret de laine et, s'emmitoufflant dans une vieille limousine de berger, il dirigea à pas de loup vers la porte.

Petit-Jean marchait d'un bon pas. Sans se tourmenter ni du vent gracial ni de la neige, il s'en allait le nez en l'air, sa petite figure intelligente et fine rougie par la bise, vers les premières maisons du bourg.

En quelques minutes, il arriva devant une grande ferme aux grands bâtiments il hésita un moment, mais prenant son courage à deux mains, il poussa la lourde porte de chêne cloutée de fer et entra dans la maison.

Une animation extraordinaire régnait dans la salle basse. Les servantes affairées achevaient de trousseur et de parer une quantité extraordinaire de pièces de volaille, que des valets empressés se hâtaient de ranger dans de larges mannes d'osier destinées à être apportées au marché de la ville.

Debout au milieu de ses serviteurs, maître Choulet, le fermier, donnait des ordres, gourmandant son personnel qui n'activait pas assez sa besogne et encourageant, chacun d'un geste et de la voix.

— Allons, Françolette, disait-il tu vois bien que cette pintade ne peut être étroussée. Elle a une patte raide, attache-la, tu iras plus vite... Et toi, Louissette, comprends donc que les corbeilles ne peuvent contenir plus de quatre chapons... tu t'entêtes à vouloir en faire rentrer cinq, tu vois bien que cela ne se peut pas.

Mais, à ce moment de son discours, il aperçut le petit visiteur qui, debout, sa casquette à la main, attendait qu'il le remarquât pour lui adresser la parole.

— Tiens, c'est toi, Jeannot, dit-il Quel bon vent l'amène ? La mémé va mieux ?

— Pas trop, hélas ! maître Choulet... pas trop... et c'est à cause d'elle que je viens vous voir.

— Je t'écoute, fiston !

— Voilà. Je voudrais vous prier de me vendre une de vos poulardes.

— Avec plaisir ! Laquelle choisistu ?

— Une des plus belles. Mémé à le désir d'y goûter ce soir... elle est quasiment comme une enfant depuis sa bronchite, et elle pleure, au songeant qu'elle ne réveillonnera pas cette nuit.

— Elle a raison, cette femme, de vouloir perpétuer les coutumes. Mais, j'y pense... as-tu de l'argent ?

— Hélas, non... mais je ne veux pas vous faire tort pour cela... je vous réglerai petit à petit, au hasard de mes gains.

— Oh ! je ne veux pas de ça ici ! ce n'est pas la règle de la maison. Pas le sou ! pas de volaille ! je ne connais que ça... et pas d'explications. Hâte-toi de me tourner les talons ! et plus vite que ça encore !

Et sans permettre au malheureux gamin de formuler sa requête, il le jeta dans la cour et, fermant à dou-

ARGENT La Caisse de Dépôts à Primes paye 6% d'intérêt à ses Déposants (3% tous les six mois) et leur attribue de plus, chaque année, une Prime de 4%. Elle a aussi à vendre un nombre limité de ses Actions privilégiées. Renseignements fournis à demande.—Ecrivez ou venez à 22, rue St-Jacques, Montréal.

Fondateurs, 1919, Hon. A. Turgeon, L. A. Lavallée, Frs. C. Laberge, Chs Duquette, et autres.

Administration :—Hon. A. Turgeon, Président, L. H. Taché, Gérant, L. Clément, Sec.-Trés.

8 sept-8 fév

COTTAGE A VENDRE OU A LOUER

Joli cottage de 11 pièces reconstruit en neuf, sur le boulevard Girouard, près de la propriété de Mme Cooke.

Le plus beau site de la ville. Terrain sur la rivière avec quai en béton. Chauffage central à l'eau chaude. Bain et électricité.

Toutes les pièces du rez-de-chaussée avec planchers en bois dur. Parterre de 45 pieds par 50 sur la façade, planté d'arbres d'ornement. Portique, porche et véranda spacieux avec vue sur la rivière et le Parc Côté.

Une occasion unique pour une famille désirant avoir une très jolie résidence à bonnes conditions. Sera prêt le 1er novembre. S'adresser à T. D. Bouchard, 175 rue Girouard jno

BUREAU et RESIDENCE
 74 ST-DOMINIQUE
 Téléphone Bell 92

WILFRID AMYOT

REPRESENTANT DE LA

NORTH AMERICAN ASSURANCE
 SUR LA VIE

PERCEPTEUR de la

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

La plus forte et la plus ancienne Société de Rentes
 Viagères du Canada

Voulez-vous devenir rentiers pour le reste de vos jours ? Soyez membres de la
 CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Tous renseignements fournis sur demande par W. Amyot
ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE
 A VENDRE OU A ECHANGER.
ST-HYACINTHE

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or gaudis des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-ains de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

ble tour la porte derrière lui, se remit à ses graves occupations.

L'enfant, tout étourdi de cette brusque expulsion, fut un instant sans reprendre ses idées. Mais comme il était énergique et courageux et qu'il sentait en son cœur le ferme désir de satisfaire sa grand-mère, il prenait un nouveau parti.

—Je vais aller à la ville, murmurait-il, en marchant ! bien, j'y serai dans une heure, je me rendrai au marché et je tâcherai de m'employer à faire des courses et à porter des paquets. Je gagnerai peut-être quelque argent. Les gens riches ne regardent pas aux pourboires lorsqu'ils sont contents, et si je sais bien m'y prendre, je suis capable de réaliser des gains assez respectables.

Et tout en monologuant ainsi, il se dirigeait d'un pas alerte vers Albi, dont on apercevait au loin, sur une colline, les tourelles aiguës et les clochers élevés. Il s'engageait à peine dans une grande forêt qui s'étendait aux abords de la ville, lorsqu'il fut rejoint et dépassé par le cabriolet de maître Choulet.

Le riche conduisait lui-même sa jument. D'un air important, et sans paraître remarquer l'enfant, il passa rapidement à ses côtés et disparut au tournant du sentier.

Mais quelques minutes s'étaient à peine écoulées que Jeannot, qui suivait la même route, entendit un bruit de paroles, des cris et des exclamations. Se glissant alors au travers du taillis, il aperçut une bande d'hommes dégenillés, au visage noirci, aux mains sales, qui barraient le passage à l'attelage de l'opulent marchand de poulets.

Celui-ci essayait bien de parler, mais les voleurs ne le laissaient pas s'expliquer.

—Allons, descends de là, gros bonhomme, disait le plus âgé de la bande, et abandonne-nous ton équipage. Nous saurons aussi bien qu'à toi conduire la cargaison.

—Mais, mes bons amis, suppliait le fermier, c'est toute ma fortune que vous voulez me forcer à vous abandonner et vous ne voudriez pas enlever à un père de famille le pain de ses pauvres enfants.

—Mes hommes remplacent mes fils, et comme les tiens, ils veulent faire bombance ce soir... N'essaie pas de nous amadouer, cela ne servirait à rien, et je te déclare que pour peu que tu t'obstines, je te ferai faire connaissance avec ceci.

Et sortant de ses poches deux vieux pistolets, il les plaça sous son nez.

A cette vue, le richard, ne discuta plus, mais, saisi d'une terreur subite, il descendit de son siège et, abandonnant voiture et poulets, il se sauva rapidement à travers bois, tandis que les bandits, heureux d'avoir obtenu gain de cause sans de trop grandes difficultés, se livraient à des manifestations débordantes de joie.

Jeannot avait assisté, muet et affolé, à toute cette scène, puis, lorsqu'il eut vu les voleurs disparaître avec le produit de leur larcin, il prit subitement ses jambes à son cou et se mit à courir au plus épais du fourré.

Les voleurs n'avaient pas fait 5 mètres, lorsque le petit garçon, qui s'était hâté par un chemin de traverse, apparut au-devant d'eux. Sa figure était bouleversée et il semblait en proie à une angoisse violente.

—Pardonnez-moi, dit-il au conducteur, auriez-vous la charité de venir prêter assistance à un pauvre blessé qui vient de faire une chute terrible dans le fossé.

—Quel est ce blessé ? interrompit le chef des voleurs.

—Le valet du maître de la mai-tairie des Ormes. Il est tombé de cheval en rentrant de la foire, sa bête a pris peur et s'est sauvée, et il languit misérablement, le pauvre, avec, je crois, les deux jambes brisées.

—Il a eu tôt fini à la foire, remarqua l'un des bandits, d'un air soupçonneux.

—Oh ! il allait seulement livrer et toucher le prix d'un troupeau de moutons chez le boucher La Hare, au milieu de la place Sainte Cécile. Les bêtes étaient vendues à l'avance, et il n'a eu qu'à les remettre et empocher son argent...

—Il est gravement endommagé ?

—Il lui est impossible de faire un mouvement... il crie à fendre l'âme et on ne peut le laisser seul. C'est pour quoi, mes bons messieurs, que je vous demandais de lui tenir compagnie pendant que je cours jusqu'à la ferme. Votre présence éloignera sûrement les malandrins qui seraient tentés d'explorer sa sacoche et de l'alléger de son contenu.

—Il est tombé à la lisière du bois ?

—Oui, tout à l'entrée, au troisième chêne à peu près.

—Nous y courons ! répliqua le chef après avoir échangé un rapide coup d'oeil avec ses hommes. Mais comme nous ne pouvons passer par là avec cette voiture, nous te prions de la garder jusqu'à notre retour, trois ou quatre minutes au plus... Si par hasard ce malheureux souffrait trop cruellement, nous le prendrions avec nous et le transporterions à bras jusque chez lui.

Et, sans attendre la réponse du gamin, les hommes, qui escomptaient une bonne aubaine et qui se disposaient à dévaliser le prétendu blessé, détachèrent promptement, tandis que petit Jean, riant aux éclats, grimpa sur le siège du tilbury, et, tournant bride rapidement, reprenait à toute vitesse le chemin de la demeure de maître Choulet.

Une demi-heure plus tard, il effectuait une entrée triomphale dans la cour du Mas des Colombes.

—J'avais assisté à la scène du vol, dit-il au fermier, et j'ai eu l'idée de vous restituer ce qui vous avait été si facilement dérobé. Pour cela j'ai fait miroiter aux yeux de vos détresseurs une aubaine plus profitable que la vôtre qui devait fatalement les obliger à abandonner, pour un temps, leur voiture. Dès qu'ils ont eu le dos tourné je me suis emparé de votre bien... et je vous le rapporte.

—Mon enfant, répondit le fermier, tu me donnes une bonne leçon de générosité et je t'en remercie. Grâce à ton aide intelligente je vais pouvoir aller revendre mes volailles et je n'aurai rien perdu. Ce matin, je t'ai repoussé et tu te venges en me faisant rentrer dans ce qui m'avait été injustement dérobé. Tu es meilleur que moi. Prends ma plus belle poule et porte-la à ta grand-mère. Ce soir, en revenant de la ville, je passerai la voir et lui offrirai quelques douceurs pour l'aider à se remonter... Mais, cette fois, je prendrai une autre route, et Dieu aidant, il ne m'arrivera rien de fâcheux !

Et voilà comment la grand-mère du petit Jeannot put manger à son aise de la volaille rôtie, au réveil-lon qui se tint au pays de Gascogne, en l'an de grâce 1853.

Jean ROSMER

TERRE ET ROULANT A VENDRE

Terre et roulant de ferme à vendre. Le tout en parfait ordre, dans le huitième rang de St-Théodore d'Acton. Conditions faciles et prise de possession immédiate. S'adresser à J. O. Beauregard, avocat, St-Hyacinthe. jno

A VENDRE

Ameublement de salon, 4 morceaux, en parfait ordre à vendre. S'adresser à J. O. Beauregard avocat, 107 rue Ste-Marie, Ville. jno

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction. E. A. Gendron, 244 Cascades, j. n. o.

DR PAUL OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES du NEZ et de la GORGE

255 rue Sherbrooke Est, Montréal. Tel. EST 5684

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Mouvements des trains

VERS L'EST

9.50 a. m. et 9.48 p. m. tous les jours pour Richmond, Sherbrooke et Portland ; Québec [par le Pont] 9.50 a. m. excepté le dimanche, 9.48 p. m. tous les jours ; 5.44 p. m. excepté le dimanche, pour Richmond, Sherbrooke et Island Pond Québec (par le pont.)

Les trains locaux venant de Montréal arrivent à 1.30 p. m. tous les jours et 6.45 p. m. excepté le dimanche

VERS L'OUEST

5.42 a. m., 5.28 p. m. tous les jours, 7.13 a. m., 10.40 a. m., 2.30 p. m. excepté le dimanche ; 8.00 p. m. le dimanche seulement ; Montréal et les gares intermédiaires.

Raccordements commodes à Montréal avec les trains pour Boston, New York, Ottawa, Toronto, Detroit, Chicago (par l'International Limited) — le plus beau train du Canada, aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest Canadien.

On peut se procurer ici même, des billets directs ; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure, chef de gare.

MORIN & MORIN

Notaires

et

AGENTS d'ASSURANCES

Syndic autorisé en vertu de la loi des faillites

159 rue Girouard

SAINT-HYACINTHE

René Morin Henri Morin

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les guérit. Envoi gratis par retour à la poste. H. CHANDELIER, 123 West 24th Street, New-York, U. S. A.

La Cause des Maladies de Coeur

Une mauvaise digestion produit des gaz dans l'estomac qui irritent et forment une pression sur le coeur, entravant sa régularité et causant de la faiblesse et des douleurs. De 15 à 30 gouttes de Sirop Curatif de la Mère Ségel, après les repas, régularisent la digestion et permettent au coeur une action régulière et complète.



RHEUMATISME

Lumbago, Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit douloureux et le soulagement sera immédiat. Minard est le seul remède dont votre grand-mère faisait usage. Rien ne peut l'égalier. En vente partout



J. S. Beaudet

Notaire.

Argent à prêter. — ASSURANCES

3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE, F. Q.

—6-18

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année... \$1.50

Ailleurs au Canada... 1.00

3c LE NUMERO

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré marchands de journaux.

Bureau à St-Hyacinthe 9 RUE ST-DENIS Tél. Bell 141

Bureau à Montréal ch. 55, 97 ST-JACQUES Tél. Main 556

Phaneuf & Poirier

AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis. jno

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prêlarts, Portières et Rideaux

Chez EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

COCAÏNE ET ACAÏNE

COMPARAISONS

COCAÏNE :—La cocaïne produit facilement des désordres généraux et est tenue responsable de la gangrène produite dans les tissus injectés. (Fischer)

La cocaïne produit des effets délétères sur les tissus à moins d'être employée en quantité infime. (E. H. Long)

La quantité injectée en une seule fois ne doit pas dépasser 1/2 de grain. déclare E. H. Long, et 1/2 de grain suivant Eames. 12 gouttes d'une solution à 2% contiennent 1/2 de grain.

CAS FATAUX :—1o Une injection hypodermique de 12 gouttes à 4 o/o de cocaïne (1/2 gr.) produisit la mort en 40 secondes chez une jeune fille de onze ans. (E. H. Long)

2o La mort suivit l'application en badigeonnage à l'extérieur de la genève de 20 gouttes d'une solution à 5% (1 gr.) (E. H. Long)

CAS GRAVES :—T. H. BURCHARD rapporte un cas où 10 gouttes à 4o/o en injection hypodermique amenèrent l'inconscience et la mort apparente en 4 minutes.

MEYERHAUSEN cite un cas où 8 gouttes à 2 o/o de cocaïne sur la conjonctive de l'oeil d'une fillette de 12 ans produisirent de violents symptômes d'empoisonnement.

SRVENS cite le cas où 4 gouttes à 3 1/2 o/o ont causé chez un homme de violentes convulsions et du délire.

FROST enfin cite le cas où 1 goutte à 10/o appliquée sur l'oeil d'un enfant de 14 ans produisit un empoisonnement très prononcé.

L'empoisonnement fatal peut se produire à partir de quelques minutes après l'injection jusqu'à 4 ou 5 heures plus tard. Ces derniers cas sont moins dangereux. (Fischer).

Enfin Fischer recommande aussi une grande prudence dans l'emploi des solutions diverses et de tous genres rencontrées sur le marché, solutions souvent contaminées et dangereuses.

ACAÏNE :—Définition : A privatif ; CAÏNE, cocaïne. Ce qui veut dire : PAS DE COCAÏNE. L'ACAÏNE est un anesthésique local pour injections hypodermiques ne contenant PAS DE COCAÏNE.

PROPRIETES :—Ce composé spécial, fruit de cinq années de recherches incessantes, produit une anesthésie locale parfaite, sans danger aucun, sans mortification des tissus, ni douleur post-opératoire.

SECURITE :—D'une sécurité parfaite, l'ACAÏNE peut être injectée à la dose de 15 à 50 gouttes à la fois sans jamais produire de mauvais effets. La dose peut se répéter au bout d'une dizaine de minutes.

PREMIERE EXPERIENCE :—Le premier à se servir de l'ACAÏNE fut l'inventeur lui-même sur lui-même : ce n'était que justice et véritable science. Par une soirée de chaleur torride de juillet, vers les 8 heures, —il y a de cela 12 ans,—l'inventeur s'injecta 50 gouttes d'ACAÏNE dans le maxillaire gauche supérieur. L'insensibilité complète du maxillaire fut produite en quelques minutes et aucun autre effet ne fut constaté.

CONTRASTE :—Quelques mois plus tard un brave ouvrier de St-Hyacinthe fut l'objet d'une rude expérience qui faillit lui coûter la vie et qui confirma peu après la haute valeur de l'ACAÏNE.

L'inventeur de l'ACAÏNE étant absent aux Etats-Unis, le brave homme trouva à faire extraire une dent insensibilisée par une solution de cocaïne. Quatre minutes après l'injection, la dent à extraire était cassée à la genève (molaire inférieure droite), le client était étendu sans connaissance, l'écumé à la bouche et la figure cyanosée (bleue). Deux médecins et le prêtre furent appelés en grande hâte. Ce n'est qu'après 1 heure d'attente et d'angoisse que la vie du client fut déclarée sauve et le prêtre remercia de son ministère.

Un mois après, la dent de malheur était extraite à l'ACAÏNE sans aucun mauvais résultat et le client retournait de suite à son travail.

Il y a quelque temps le même client subissait la même opération avec l'ACAÏNE pour la dent similaire gauche avec la même satisfaction parfaite.

AUTRE CAS :—Un spécialiste qui avait à opérer une fistule tuberculeuse à la cuisse d'une malade, ne pouvait le faire sous anesthésie générale à cause d'une maladie de coeur qui menaçait les jours de sa cliente. Le praticien opéra sous anesthésie locale à l'ACAÏNE en injectant 120 gouttes de ce liquide. Il ouvrit sur 3 pouces de longueur la surface de la peau, pénétra en triangle à l'os fémur, opéra durant une demi-heure, sans aucun mauvais résultat et la personne ne s'étant pas sentie opérée.

Le Dr Rolland, de Bordeaux, administra le somnifère 28,000 fois avant de l'introduire dans le public.

Depuis 12 ans, l'inventeur de l'ACAÏNE a fait au-delà de 125,000 anesthésies locales et il est encore à attendre son premier cas de syncope ou autres mauvais résultats quelconques avec cette invention. Il croit que le temps est venu d'en parler positivement.

Les plus hautes sommités de la science, de la magistrature et des lettres ont eu recours à l'ACAÏNE pour travaux dentaires, tout comme les plus humbles des mortels. Les succès à toujours été à l'emporte-pièce.

D'autres détails de la plus haute valeur viendront plus tard.

L'ACAÏNE et toutes les autres inventions du Dr J. N. Paul Fournier ne sont en usage, dans le district de St-Hyacinthe, qu'à ses propres bureaux. Toute assertion contraire est fautive et mensongère.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER

ST-HYACINTHE, Qué. : TELEPHONE 40

Residence a Vendre

La jolie résidence de feu Paul Payan

ou

Village LaProvidence

Construite en pierre avec toutes les améliorations modernes, garage etc., Terrain 320 de front par 250 de profondeur. Prix \$12,000.

Condition de paiement faciles. Vendra meilleur marché avec moins de terrain.

jno

LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE FARNHAM ET ST-GUILAUME

263 p. m.	261 a. m.	Milles	TABLE 32 Eastern Time	262 a. m.	264 p. m.
\$4.10	s 9.05		Dép Montréal, Windsor Stn. (Table 31) p(C) Ar	\$11.30	\$6.50
\$5.00	s 9.55		St-Jean p (C) f	\$10.40	\$5.45

\$5.45	\$10.30	0.0	Dép	Farnham p	Ar	s 9.45	\$4.45
5.57	10.42	5.6		Canrobert		9.27	4.27
6.06	10.51	9.6		Papineau	f	9.19	4.19
6.10	10.55	11.5		Abbottsford		9.14	4.14
6.20	11.05	16.4		St-Pie		9.03	4.03
6.40	11.25	24.7		St-Hyacinthe (C)		8.47	3.47
6.45	11.30	26.4		St-Rosalie Junc		8.41	3.41
6.48	11.33	27.3		St-Rosalie	f	8.39	3.39
7.00	11.45	33.0		St-Simon		8.25	3.25
7.10	11.55	38.1		St-Hugues		8.13	3.13
7.19	12.04	40.9		Cavignac		8.05	3.05
7.25	12.10	43.1		St-Prime		7.59	3.59
\$7.35	\$12.20	46.7	Ar	St-Guillaume	Dép	\$7.50	\$2.50
p. m.	p. m.				a. m.	p. m.	

[s] Tous les jours, dimanche excepté.

[f] Arrêt sur signal.

Pour billets et informations adressez-vous à J. E. Morin 231 rue Laframboise, St-Hyacinthe Qué.

NOTES LOCALES

Matinées Spéciales

Nous invitons le public à suivre avec intérêt les représentations cinématographiques qui seront données au théâtre Corona d'ici à huit jours. A l'occasion du temps des fêtes, la direction du théâtre s'est assuré un service de vues de première valeur qui fourniront certainement au public une récréation des plus agréables.

Ainsi, ce soir et demain, l'on représente un grand photodrame en neuf rouleaux intitulé LA HONTE, un chef-d'oeuvre cinématographique de la compagnie FOX.

Dimanche, l'on donnera un grand programme double, comprenant une superbe production en cinq rouleaux de VIOLA DANA, intitulée LES MAISONS DE VERRE et une comédie en cinq rouleaux de MACK SENNETT, un comédien de première force, intitulée SUR LA FERME. Cette comédie, qui satisfera de rire tout le monde, sera surtout la plus grande réjouissance que l'on pourra procurer aux enfants pendant leur vacance du Jour de l'An.

Cette comédie sera donnée comme extra encore lundi et mardi, 1er et 2 janvier, en plus programme régulier qui sera de vrai bon goût. Et lundi et mardi aura matinées, à deux heures de l'après-midi.

Mercredi et jeudi prochains, THOMAS MEIGHAN est au programme dans une de ses plus grandes productions : SI VOUS CROYEZ QU'IL EN EST AINSI, avec titres français et anglais.

La vraie place pour passer de belles soirées et de belles matinées, dans le temps des fêtes, sera donc le théâtre Corona.

Une Bonne Mesure Forestière

L'une des mesures les plus progressives que le gouvernement a adoptées est sans contredit celle qui a été présentée à la Chambre par l'honorable M. Mercier, ministre des Terres et Forêts, créant des écoles pour l'enseignement forestier et de la papeterie.

Le gouvernement a jugé nécessaire de perfectionner cet enseignement dans la province.

Les administrateurs de la province ont cru que le temps était venu d'assurer à la garde de nos forêts tout comme à la confection de la pâte de papier et de la papeterie des experts, des techniciens.

Le gouvernement veut aussi, par cette loi, assurer les expériences nécessaires sur l'accroissement des forêts, la régénération des principales essences forestières et l'utilisation rationnelle des produits forestiers.

C'est là tout un programme nouveau pour lequel il convient de féliciter le gouvernement Taschereau, car nous devons en attendre les plus avantageux résultats.

Le bill à cet effet, présenté par M. Mercier, comporte :

1o L'établissement et l'organisation d'une école de gardes forestiers destinés à assurer le recrutement des préposés à la garde des forêts et au contrôle des coupes et du mesurage du bois, sur les domaines de la couronne et sur les propriétés privées ;

2o L'établissement et l'organisation d'un enseignement complet de la papeterie dans la province de Québec, en vue de recruter des

ouvriers experts aussi bien que des techniciens pour la fabrication des pâtes de bois, des papiers et des autres produits similaires ou dérivatifs de la cellulose ;

3o D'assurer le bon fonctionnement de stations et de laboratoires de recherches forestières dans la province de Québec.

Comme on le voit, les trois objectifs principaux de la loi sont d'une importance particulière si nous voulons faire produire à nos

richesses forestières leur plein rendement.

Et pour assurer le succès de cette politique nouvelle, le gouvernement a fait voter des crédits nécessaires au fonctionnement de la loi nouvelle.

Le gouvernement montre ainsi qu'il s'intéresse tout particulièrement à l'amélioration de l'enseignement forestier dans notre province ; et nul doute que cette mesure sera accueillie avec une très vive satisfaction.

(Le Canada)

ENCOURAGEONS LES NOTRES INCONTESTABLEMENT LE REINE DES BIERES MOUSSEUSE NUTRITIVE STIMULANTE DEMANDEZ-LA PARTOUT Le Porter Champlain EST RECONNU COMME LE MEILLEUR RECONSTITUANT LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITEE QUEBEC

THEATRE CORONA DIMANCHE, 31 DECEMBRE GRAND PROGRAMME DOUBLE VIOLA DANA DANS LES MAISONS DE VERRE 5 ROULEAUX. --- Quelque chose de superbe. ET Mack Sennett dans "SUR LA FERME" 5 ROULEAUX. --- Grande Comédie qui fera sensation. EN PLUS : Une GAZETTE de PATHE, une COMEDIE, et le 10ème épisode de la Série L'AIGLE BLANC HORAIRE SPECIAL LUNDI ET MARDI, 1 ET 2 JANVIER MACK SENNETT comme EXTRA DANS SUR LA FERME Une Comédie sans pareille en 5 ROULEAUX. Voyez-là ! Faites la voir à vos Enfants ! ET PROGRAMME REGULIER UNE GRANDE VUE SPECIALE QUI FERA LES DELICES DE TOUS. UN ROULEAU DE VUES EN COULEURS Matinées Lundi et Mardi à 2.00 Hrs P.M.

LEGENDES INDIENNES AU PAYS DES ROCHEUSES Sur les eaux du lac Minnewanka A toute vapeur, à travers le pays des légendes indiennes. Chet Indien d'autrefois

La merveilleuse région montagneuse qui s'étend des frontières de l'Alberta à la côte de l'Océan Pacifique, a été de tout temps pour les tribus indiennes de l'Ouest, une source de légendes toutes plus ou moins empreintes de ce caractère mystérieux, dont les peuples non encore civilisés, aiment à envelopper les lieux et les choses qui frappent plus particulièrement leur imagination. Les montagnes Rocheuses, avec leurs cimes imposantes, leurs sombres gorges, leurs forêts épaisses et leurs lacs insondables, devaient tout naturellement fournir aux peuplades qui habitaient ces superbes régions avant la venue des Blancs, l'occasion de broder toutes sortes d'histoires plus ou moins fantastiques, mais non pas dépourvues de charme. Conservées jusqu'à nous par la tradition, ces légendes curieuses ont survécu en dépit de la marche progressive de la civilisation. Les aborigènes de l'Alberta et de la Colombie-Anglaise nous ont cédé les charmants récits créés par leur vive

imagination, en retour des moeurs et des habitudes qu'ils nous ont prises. Banff, la coquette petite ville construite sur les rives de la rivière Bow, au coeur des pics grandioses, est particulièrement riche en légendes indiennes. C'était autrefois un lieu de rendez-vous favori pour les Indiens des districts environnants, qui s'y rencontraient pour tenir leurs conseils, lesquels étaient ordinairement suivis de danses et de tournois pittoresques. C'était au temps où ces Sauvages adoraient le soleil, la lune, une haute montagne où un dieu quelconque. Leurs superstitions étaient nombreuses, et les esprits à leur avis, étaient capable d'accomplir les choses les plus fabuleuses. Aussi attribuaient-ils toutes sortes d'événements surnaturels à certains endroits dans les Rocheuses. C'est ainsi qu'ils nommèrent un grand lac situé non loin de Banff, "le lac Minnewanka," ce qui dans leur langage imagé, signifiait "les Eaux de l'Esprit." D'après la légende, un chef indien qui traversait

un jour le lac en canot, fut tout à coup saisi par le mauvais Esprit et emporté au fond des eaux, d'où son corps ne revint jamais. A cause de ce tragique destin, les Sauvages n'approchaient plus des bords du lac hanté, repaire du Malin. Aujourd'hui, le lac Minnewanka n'inspire plus guère de crainte à personne. Il provoque plutôt l'admiration générale, et chaque été, des centaines de touristes vont se promener sur son onde limpide, qui réfléchit les cimes des hautes montagnes environnantes. C'est une superbe nappe couleur vert émeraude, d'une quinzaine de milles de longueur, dont les eaux renferment des truites magnifiques. Même les Indiens qui se réunissent l'été à Banff en un carnaval annuel, ne dédaignent pas, contrairement à leurs ancêtres, de fréquenter les bords enchantés du lac Minnewanka.

Paquebot géant sur le Pacifique Fidèle au programme qu'elle s'est tracé, la puissante organisation de transport du Pacifique Canadien ne cesse d'améliorer ses services multiples, de manière à donner la plus grande satisfaction au public et à faire une concurrence efficace aux autres lignes de chemins de fer ou de navigation. Depuis quelque temps, c'est surtout vers le transport maritime que s'est portée son attention, probablement en raison de l'augmentation du trafic par eau, et aussi à cause des pertes causées durant la guerre par les attaques des sous-marins allemands. Comme résultat, plusieurs puissantes unités sont venues s'ajouter à la flotte du Pacifique Canadien, tant sur l'Océan Atlantique que sur le Pacifique. La dernière addition et non la moins importante, a été la mise en service de l'"Empress of Canada," un gigantesque paquebot de près de 700 pieds de long et jaugeant quelque 22,000 tonnes, dont la construction a été terminée il n'y a pas bien longtemps dans les chantiers d'Ecosse. Il doit être affecté au service d'Orient, entre Vancouver et les ports du Japon et de la Chine. Ce navire sera non seulement le plus beau de la flotte du Pacifique Canadien, mais il en sera aussi le plus considérable. Nous recevons ces jours-ci de nouveau détails à son sujet. L'"Empress of Canada" est peut-être moins grand que certains transatlantiques, mais il tiendra le premier rang sur l'Océan Pacifique. Il est d'un grand luxe et les passagers trouveront à bord tout ce qu'il y a de plus moderne. Comme pour les autres vaisseaux du Pacifique Canadien, les constructeurs n'ont pas perdu de vue la devise suivante: Vitesse - Sécurité - Confort. L'"Empress of Canada" a une longueur de 653 pieds, une largeur de 77 pieds 9 pouces et une profondeur de 53 1/2 pieds, à partir de la passerelle. Il possède trois cheminées et deux grands mats, et l'on y trouve un pont couvert sur toute sa longueur, avec une promenade au-dessus. Le vaisseau jauge 22,000 tonnes brutes. Il pourra transporter 490 passagers de première classe, 106 de seconde, 238 de troisième, en outre de 932 passagers asiatiques dans l'entrepont. Il aura un équipage de 517 hommes. Une grande partie du navire a été aménagée pour le transport de la soie et des aliments qui doivent être conservés au froid. Sa vitesse sera d'environ 21 noeuds. Il a été construit pour répondre à tout ce que le Lloyd's exige pour les vaisseaux de la plus haute classe. On trouvera à bord de l'"Empress of Canada" des cabines de grand luxe offrant tout le confort des hôtels les plus chics. Il y aura aussi d'autres cabines moins spacieuses pour les bourses plus modestes. Un système téléphonique a été installé à bord et grâce à un échange central, les passagers pourront de leurs cabines, communiquer entre eux ainsi qu'avec les bureaux. La salle à manger sur le pont supérieur, peut donner place à 325 personnes; elle est précédée d'une superbe salle de réception. Un des salons a été aménagé de façon à pouvoir être utilisé pour les concerts et les représentations cinématographiques. Il serait trop long de faire ici l'énumération de tout ce que contiendra ce navire; qu'il suffise de dire que la Compagnie a voulu en faire un chef-d'oeuvre de construction maritime. Mentionnons encore avant de terminer, que l'"Empress of Canada" brûle de l'huile au lieu du charbon; ses réservoirs contiennent 4,500 tonnes d'huile. Ce mode de combustion adopté sur les navires de guerre, est ce qu'il y a de plus nouveau sur les navires à passagers.

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTEMES

Déc 24—Marie, Albina, Rita, fille de Adélarde St-Germain et de Marie Antoinette Dupuis, Parrain et marraine, Charles St-Germain et Albina Raymond.

" 25—Joseph, Gaston, Rolland, Noël, fils de Hormisdas Deslauriers et de Noëlla Loïsele. Parrain et marraine, Amédée Deslauriers et Céline Boulet.

MARIAGE

Déc 26—Entre Paul, Eugène Nadeau, de cette ville, fils de Pierre Nadeau et de feu Amanda Arès, de St-Césaire et Marie-Anna-Fiorina Lambert, fille de Joseph Lambert et de Emilda Pepin, de cette ville.

SEPULTURES

Déc 26—Eva Campbell, fille de Oiva Campbell et de Elodie Gaucher, 33 ans.

" 26—Hermine Pariseau dit Dalpé, veuve de Clément Rivet, 82 ans.

" 26—Séraphine Blanchard, veuve de Victor Moreau, 73 ans.

" 26—Dr Olivier Jacques, époux de Adèle Pigeon, 52 ans.

" 26—Rosolie Dupuis, veuve de Edmond Roch, 82 ans.

Paroisse Notre-Dame

BAPTEMES

Déc 22—Marie, Jeanne, Dolorès, Anna, fille de Hector Joyal et de Régina Brouillard. Parrain et marraine, Robert Rochefort et Rose-Anna Rochefort.

" 24—Marie, Alexandrine, Hélène, Noëlla, fille de Oscar Villeneuve et de Léontine Doré. Parrain et marraine, Trefflé Trahan et Alexandrine Brabant.

SEPULTURES

Déc 53—Omer Michaud, fils de Clodomir Michaud et de Florida Jubinville, 4 mois.

" 25—Pierrette Touchette, fille de Léon Touchette et Odette Martin, 4 ans.

Lafortune—Jeannotte

On annonce, pour le 8 janvier prochain, le mariage de Mlle Marguerite Jeannotte, de cette ville, à M. Edouard Lafortune, de Worcester, Mass. Pas de faire part.

Exposition de Semences

La Société d'Agriculture du Comté de St-Hyacinthe tiendra son exposition annuelle de semences, pour la vente et l'échange des grains de semence, le samedi, 27 janvier prochain, dans la salle du manège militaire. Dans l'après-midi, à 1.30 heure, des conférences seront données par des officiers du département de l'agriculture d'Ottawa et de Québec, qui traiteront du sol et de l'amélioration des grains de semence. Attendu que

cette exposition, pour la journée du 27, se tiendra en même temps que celle de l'Association Avicole de St-Hyacinthe, elle n'en sera rendu que plus intéressante.

Un joli montant d'argent sera distribué en prix aux meilleurs échantillons de commerce exposés. Voici d'après quels règlements cette exposition sera tenue et les prix distribués :

1o—Aucun prix ne sera accordé pour des exhibits contenant des mauvaises herbes dans une proportion plus grande que deux à la livre pour le grain, deux à l'once pour le lin et le millet, et dix à l'once pour le trèfle, le mil et autres graminées fourragères.

2o—Tous les exhibits, même ceux qui n'ont pas remporté de prix, doivent être étiquetés après l'exposition. L'étiquette devra porter le nom de l'exposant, le nom de la variété, la quantité de semence à vendre et le prix de vente.

3o—Les exhibits seront divisés par classes et sections dans la salle de l'exposition. En cas de différend, on pourra exiger de chaque exposant une déclaration à l'effet que tous les règlements ont été observés. La décision des juges sera finale et sans appel. Seuls les membres de la société ont droit de concourir.

Quant aux exhibits, ils devront être rendus à la salle du manège à dix heures du matin, le 27, et ne pourront en être enlevés avant la fin de l'exposition.

Les cultivateurs surtout sont invités à s'intéresser à cette exposition de semences.

Bureaux et Ateliers Fermés

Mardi prochain, 2 janvier, les bureaux et ateliers de l'Imprimerie Yama-ka (Le Clairon) seront fermés, ce jour étant le congé des fêtes que l'on donne aux employés de cet établissement.

Affluence à la Ville

A l'occasion de la fête de Noël, notre ville a été visitée par une grande affluence d'étrangers venus de la campagne. On a rarement vu les rues de notre ville aussi remplies de monde comme samedi dernier. Et, tous les jours de cette semaine, malgré le mauvais état des chemins, cette affluence n'a pas arrêté. Le marché a été très actif, et nos marchands ont fait de bonnes affaires, eux dont le commerce était très lent depuis un certain temps. On s'attend à une très grosse journée d'affaires encore pour demain.

Remerciements

La Société St-Vincent de Paul de la cathédrale remercie bien cordialement, de sa part et de la part des pauvres, toutes les personnes qui, vendredi soir de la semaine dernière, ont eu la bonté de prêter leur charitable concours pour le succès de la quête de la guignolée. Elle adresse aussi de profonds remerciements à notre population qui, comme toujours, s'est montrée très généreuse dans sa charité.

Fiançailles

Le vingt-quatre décembre courant, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Rachelle Godbout, fille de M. et Mme Joseph Godbout, mécanicien-dentiste, de cette ville, à M. Jules Paré, de Sherbrooke.

Et, le vingt-cinq décembre, M. Charles-Auguste Edouard Viger, fils de M. le docteur et de Mme J. A. Viger, de cette ville, fiançait Mlle Marguerite Marie Matte, fille de M. et Mme Elzéar Matte, aussi de St-Hyacinthe.

Feu Mme V. Marceau

Mme veuve Victor Marceau est décédée samedi matin, à l'Ouvroir Sainte-Généviève, à l'âge de 72 ans environ.

Elle laisse deux enfants : M. Victor Marceau, notaire conjoint du district d'Arthabaska, et une fille : Régina, épouse de M. Roch Ostiguy, employé civil, à Ottawa.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale, mardi matin.

La défunte était la fille de feu le notaire Hilaire Renaud Blanchard, et la soeur de M. J. H. Blanchard, de notre ville.

Compagnie Réorganisée

Samedi dernier, les actionnaires de la The Duplessis Machinery Co., Ltd, étaient convoqués en assemblée, au palais de justice de cette ville, pour traiter des affaires de la compagnie en général, et pour étudier certains moyens de réorganiser cette compagnie qui semblait disparue depuis nombre d'années.

Après discussion et certaines explications fournies par le secrétaire, l'assemblée a élu un nouveau bureau de direction qui se compose comme suit : M. J. W. Lucas, président, Dr L. Archambault, vice-président, L. Lussier, C. R., M. Machilton, Rév J. A. Beaudry, M. Bissonnette et Ferrier Charrier, directeurs.

M. le notaire J. A. Nadeau, de Montréal, continuera ses fonctions de secrétaire de la compagnie. Nous espérons que par son travail le nouveau bureau de direction saura donner d'heureux résultats.

Réception

Les officiers du club social Le Club Mackoutain, de notre ville, recevront, le premier janvier, dans les magnifiques salons du club, entre onze heures et midi. Des invitations spéciales ont été lancées.

Noël dans nos Eglises

La fête de Noël, dans les églises et chapelles de notre ville, donne toujours lieu à des cérémonies très solennelles. Cette année encore, on y a fait de cette fête religieuse une des plus belles fêtes. Partout on avait fait de grands préparatifs, et on avait dépensé beaucoup de soin et de temps dans la préparation de programmes de musique et de chant destinés à rehausser pompeusement l'éclat de cette fête. Nos églises et nos chapelles se sont remplies de fidèles à chacune des cérémonies particulières qui ont eu lieu à l'occasion de cette fête. On a remarqué, cependant, qu'à la messe de minuit, à la cathédrale, plusieurs bancs sont restés vides, ce qui ne s'est jamais vu. La cause en est la peur que certaines gens ont eu de se rendre à l'église, à la suite d'une certaine rumeur qui avait couru nos rues pendant toute une semaine, à savoir que l'on devait faire sauter ou brûler la cathédrale pendant la messe de minuit.

Amant de la Science

M. Lucien Reeves, fils de M. Pierre Reeves, élève de Rhétorique au séminaire de St-Hyacinthe, âgé de 20 ans, est un jeune homme studieux qui a surtout un goût très prononcé, une passion pour les expériences de toutes sortes. Et surtout depuis que le radio est la question du jour, il n'est rien qu'il ne fait pour se renseigner parfaitement sur cette invention merveilleuse. C'est ainsi qu'à force d'étude et d'expériences, il vient de découvrir une nouvelle méthode de communiquer par radio. Au moyen de cette méthode, qui ne nous a pas encore été expliquée, le jeune Reeves mettrait en communication avec deux stations munies d'appareils, une troisième station qui n'en a pas si ce n'est un simple téléphone, toujours en se servant d'une seule antenne. Mercredi soir, M. Lucien Reeves a fait l'essai de sa découverte en se mettant en communication avec l'académie Girouard, et tout a bien réussi.

Nous félicitons ce jeune homme pour son amour du travail et ses talents inventifs.



Vue partielle d'une salle d'opération du Forsyth, de Boston, une des meilleures cliniques dentaires d'Amérique où le Dr BEDARD est allé apprendre au contact de vrais savants, la manière de produire l'anesthésie complète en quelques instants.

Supposez pour une minute que l'on puisse enlever de votre bouche une dent malade, puis la traiter, l'obturer, et la remettre en place, le tout terminé. Alors vous ne craindriez pas et pour cause.

Bien, avec notre nouvelle préparation, vous avez exactement cette sensation tout le côté de votre bouche est anesthésié complètement. PAS SEULEMENT UNE, MAIS PLUSIEURS DENTS A LA FOIS.

Nous sommes tellement assurés du succès que nous donnons cette offre exceptionnelle au public.

NOUS GARANTISSONS TOUTES LES OPERATIONS DENTAIRES SANS DOULFUR SINON NOUS NE CHARGEONS PAS UN SOU. C'est vous qui êtes les juges

Nos deux Spécialités :

Dentiers en caoutchouc pur anglais et Ouvrages en Or pur faits à la main

ne peuvent être égalés pour le même prix et donnent à votre bouche, un cachet d'élégance.

Faites vous des étrennes utiles en mettant votre bouche en bon ordre et rappelez vous notre garantie

SANS DOULEUR
Dr A. Bedard
190 RUE GIROUARD, ST-HYACINTHE

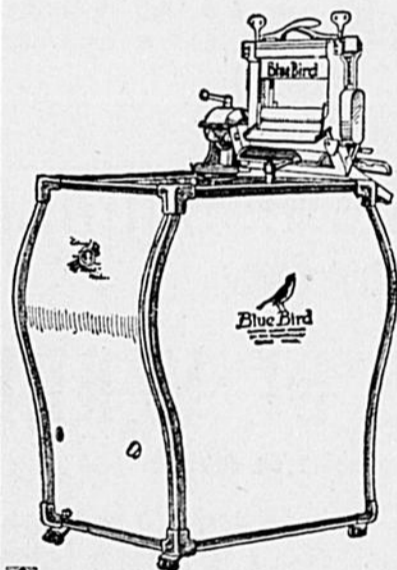
Si vous avez quelque cadeau à donner, pourquoi ne pas acheter, soit

**UNE BONBONNIERE
UNE BOITE DE
CIGARES, Etc**

Nous avons ce qu'il y a de plus riche, de plus élégant, et de plus nouveau dans cet assortiment !

Une visite vous en convaincra.

RESTAURANT BIJOU
Georges Fouriez Prop.
Téléphone 456
109-111 Cascades



LA MACHINE A LAYER ELECTRIQUE
"BLUE BIRD"

Devenez Membre de notre Club Blue Bird

Nous avons acheté tout un char de ces machines à laver électriques et nous voulons les vendre aux 50 membres dont se composera notre CLUB "BLUE BIRD", et voici comment : chaque membre pourra acheter une Blue Bird à termes faciles, soit : 9.50 comptant et 12 versements mensuels de 14.00 chacun ; de plus, il aura droit à 54 COUPONS DE TIRAGE, et si la chance le favorise, c'est-à-dire, s'il gagne une Blue Bird au tirage, tout l'argent déposé lui sera remis. Les acheteurs au comptant bénéficieront d'un rabais spécial, tout en ayant droit au nombre réglementaire de coupons de tirage.

La machine à laver électrique 'BLUE BIRD'
Est une véritable acquisition pour chaque foyer

La machine à laver Blue Bird est d'une grande simplicité d'opération et d'une apparence sans égale ; elle blanchit le linge par le principe oscillatoire et l'assèche à l'aide de son essoreuse pivotant dans les deux directions ; la cuve est en cuivre étamé ; le moteur, très puissant, est fabriqué par la "Canadian Westinghouse". Une machine à laver de fabrication canadienne.

PRIX COMPTANT **160.00**

M. A. L. AUGER, Chez

A. BLONDIN & Cie

115 Rue Cascades

St-Hyacinthe

Abonnez-vous et Annoncez dans
LE CLAIRON